



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

artisanat

Question écrite n° 115048

## Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales sur les propositions exprimées par l'union professionnelle artisanale (UPA). L'UPA rappelle que le travail illégal touche tous les secteurs d'activité et constitue une véritable menace pour les entreprises de main-d'oeuvre, et particulièrement pour les entreprises artisanales. Elle souhaite donc que soient renforcés les contrôles sur les personnes qui effectuent des activités non déclarées. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

## Données clés

**Auteur :** [M. Denis Jacquat](#)

**Circonscription :** Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 115048

**Rubrique :** Commerce et artisanat

**Ministère interrogé :** PME, commerce, artisanat et professions libérales

**Ministère attributaire :** travail, relations sociales et solidarité

## Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 2 janvier 2007, page 51